

FICHE PRATIQUE : L'HYGIÈNE

Cette fiche vous donne des conseils pratiques pour les catégories de produits suivants:

- **Séchage des mains (manuel/automatique)**
- **Papier toilette**
- **Savon pour les mains**
- **Désinfectant pour les mains**

En 3 tips:

- Achetez des produits porteurs d'écolabels.
- Pour les produits en papier, achetez du papier 100 % recyclé.
- Évitez le gaspillage avec des systèmes de dosage et autres solutions.

On vous explique pourquoi en détail ci-dessous !

Cette fiche pratique a pour objectif de répondre à la question suivante : comment pouvez-vous contribuer à rendre l'achat de produits hygiéniques plus durable dans votre entreprise?

A) Conseils pratiques (non-exhaustifs) pour un achat plus durable

1. Les produits hygiéniques

1.1. Le séchage des mains

Le plus durable est le sèche-mains à air froid.

Ce système fait cependant beaucoup de bruit. Il ne peut donc pas être installé partout (c'est le cas, par exemple, de toilettes adjacentes à la salle de réunion).

Une autre alternative est d'acheter du papier essuie-mains. Il est, toutefois, primordial de vous munir d'un système permettant de détacher les feuilles séparément et d'acheter du papier 100 % recyclé écolabellisé Ecolabel Européen. Une autre possibilité est d'acheter du papier écolabellisé FSC ou PEFC.

Pour tous les produits textiles (essuies, serviettes et petits essuie-mains), achetez des produits écolabellisés GOTS ou OEKO-TEX 100.

1.2. Le papier toilette

Nous vous conseillons d'acheter du papier 100 % recyclé et porteur de l'Ecolabel Européen. Alternativement, achetez du papier écolabellisé FSC ou PEFC.

1.3. Le savon pour les mains

En ce qui concerne les savons pour les mains, ils doivent avoir la consistance de mousse et non liquide pour limiter le gaspillage. Ils doivent, en outre, porter l'un des labels suivants : Ecolabel Européen, Nordic Swan ou Cosmos Organic.

1.4. Le désinfectant pour les mains

Achetez des désinfectants pour les mains à base d'acide lactique.

L'acide lactique permet d'éliminer les bactéries et virus tout en préservant l'épiderme et son film gras naturellement protecteur et en contribuant à l'hydratation de la peau.

1.5. Autres conseils utiles

Pour les produits autres que ceux en papier, ils doivent être équipés d'un système de dosage permettant d'éviter le gaspillage et, le cas échéant, le surdosage.

Enfin, privilégiez également l'achat de recharges (par exemple pour le savon pour les mains). Ceci permet e. a. de diminuer les déchets plastiques.

2. Les écolabels

Les écolabels peuvent être de bons outils pour faire des achats durables.

Tous les écolabels n'ont cependant pas les mêmes critères. Ces derniers offrent la garantie d'un contrôle indépendant par une tierce partie. Enfin, ils permettent de servir de preuve pour attester que les produits qui portent ces certifications respectent certains critères sociaux, écologiques et qualitatifs.

Pour les produits hygiéniques, les écolabels pertinents sont :

Produits en papier :

- Ecolabel Européen
- FSC et PEFC

Produits textiles :

- GOTS
- OEKO-TEX 100

Produits chimiques (savons, désinfectants) :

- Ecolabel Européen
- Nordic Swan
- Cosmos Organic

2.1. L'Ecolabel Européen



L'Ecolabel Européen est le plus connu et se retrouve sur un large éventail de catégories de produits.

Il est uniquement octroyé à des produits ayant un impact réduit sur l'environnement : interdiction de substances nocives dans la production (écotoxicité) ; normes strictes en matière de biodégradabilité des produits et de toxicité pour les organismes aquatiques ; limitation de la quantité d'emballage par dose.

Les produits sont testés pour leur efficacité. L'emballage doit fournir des informations claires sur l'utilisation, le dosage et les dangers. Il ne se préoccupe toutefois pas du bien-être animal.

Les critères visent à promouvoir les produits ayant peu d'incidence sur les plans de l'écotoxicité et de la biodégradabilité, qui ne sont susceptibles de contenir qu'une faible quantité de substances dangereuses et qui utilisent moins d'emballages, lesquels peuvent être facilement recyclés.

À cet effet, les critères ont pour objectif:

- de réduire la consommation d'énergie et les émissions atmosphériques qu'elle occasionne ;
 - de réduire les dommages causés à l'environnement en limitant les émissions dans l'eau, la toxicité aquatique globale, en garantissant que les ingrédients sont biodégradables et non persistants dans l'eau et la création de déchets;
 - de réduire les dommages ou les risques environnementaux liés à l'utilisation de substances chimiques dangereuses ;
 - de définir des exigences visant à permettre l'utilisation maximale du produit se trouvant à l'intérieur d'un contenant, à encourager la restriction de l'emploi de matériaux d'emballage au minimum nécessaire et à promouvoir la recyclabilité des plastiques;
 - reconnaissent et valorisent les produits contenant des ingrédients renouvelables d'origine durable; et
 - de préserver les forêts : interdiction d'utiliser des fibres vierges provenant d'espèces génétiquement modifiées ; exigence de la certification PFC ou PEFC ; au moins 70 % des matières fibreuses allouées au produit ou à la ligne de production doivent provenir de forêts ou de zones exploitées durablement et/ou provenir de matières recyclées) ;
- ➔ Pour plus d'informations concernant les critères relatifs aux produits chimiques (savons, désinfectants), nous vous conseillons de consulter ce [lien](#).
- ➔ Pour plus d'informations concernant les critères relatifs aux produits papiers, nous vous conseillons de consulter ce [lien](#).

Si votre entreprise souhaite aller plus loin dans sa démarche durable, il est possible de se servir des critères de l'Ecolabel Européen pour demander des exigences supérieures.

2.2. Les labels FSC et PEFC

FSC dispose de 3 labels:



- *FSC 100 %*: indique que toute la partie bois du produit en question provient à 100 % de forêts certifiées FSC ;



- *FSC mixte*: indique que toute la partie bois du produit représente au minimum 70 % de fibres responsables (bois issus de forêts certifiées FSC et/ou de matières recyclées post-consommation). Les 30 % restants proviennent de bois non certifiés mais qui sont tout de même contrôlés. C'est donc un mélange de fibres d'origines différentes ;



- *FSC recyclé*: indique que toute la partie bois du produit est fabriquée à 100 % à partir de matières recyclées (avec un minimum de 85 % de matières recyclées post-consommation).

Pour PEFC, il existe 2 labels :



- *Certifié PEFC* : il garantit que le produit contient au moins 70 % de matières premières certifiées PEFC (provenant d'une forêt certifiée PEFC ou de matière recyclée). Le taux de matière recyclée doit être inférieur à 100 %.
- *Recyclé PEFC* : il garantit que le produit contient 100 % de matières premières recyclées.

2.3. Le label GOTS



- Pour les produits vendus, étiquetés ou présentés comme « biologiques » ou « biologiques – en cours de conversion » : au moins 95 % de la teneur en fibres des produits doivent avoir une origine biologique certifiée ;
 - Pour les produits vendus, étiquetés ou présentés comme « fabriqués à partir de x % de matières biologiques » : au moins 70 % des fibres contenues dans les produits (hors accessoires) doivent avoir une origine biologique certifiée ;
 - Exigences générales pour les intrants chimiques à toutes les étapes de traitement :
 - Interdiction ou utilisation restreinte de certaines substances ;
 - Valeurs limites pour les résidus ;
 - Respect de bonnes conditions de travail
- ➔ Pour des informations plus détaillées sur les différents critères, nous vous conseillons de consulter ce [lien](#).

2.4. Le label OEKO-TEX 100



Le label OEKO-TEX 100 travaille e. a. selon les critères suivants :

- Le label teste la présence de résidus toxiques dans les produits textiles. Le label a des seuils pour e. a. la présence des métaux lourds, les pesticides, ...

Les seuils tolérés sont adaptés en fonction de l'usage, ce qui explique par exemple que les seuils pour les vêtements bébés sont plus stricts que pour les vêtements utilisés pour le nettoyage.

- Des exigences et des règles particulières s'appliquent si le terme "recyclé" est demandé par le demandeur du label dans la description du groupe de produits du certificat. Seuls les déchets de post-consommation et de pré-consommation peuvent avoir été utilisés dans la fabrication du produit et une preuve indiquant l'origine recyclée du matériau doit être présentée ;
- Au moins 20 % du matériau principal doit être recyclé.

→ Pour des informations plus détaillées, nous vous conseillons de consulter ce [lien](#).

2.5. Le label Nordic Swan



Le label Nordic Swan impose des critères stricts en matière de biodégradabilité, de bioaccumulabilité et de toxicité aquatique, notamment une limitation de l'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement. Des exigences plus strictes en matière de conditionnement limitent l'utilisation des matériaux d'emballage et améliorent l'efficacité des ressources. Une nouvelle exigence concernant le niveau de vidange limite les déchets, ce qui entraîne des avantages environnementaux dans toutes les phases du cycle de vie du produit. Des critères concernent également les matières premières renouvelables, les substances interdites, les colorants, les enzymes, etc.

Certains critères peuvent cependant varier d'une catégorie de produits à une autre.

- Pour des informations plus détaillées sur les critères, nous vous conseillons de consulter ce [lien](#).
- Pour plus d'informations concernant les critères spécifiques relatifs à une catégorie de produits, nous vous conseillons de consulter ce [lien](#).

N.B. : Il ne faut pas prévoir de critère pour les emballages, car les écolabels (Ecolabel Européen et Nordic Swan) prévoient déjà des critères très stricts concernant les quantités d'emballage.

2.6. Le label Cosmos Organic



Enfin, le label Cosmos Organic travaille e. a. selon les critères suivants :

- Pour les produits cosmétiques certifiés biologiques, au moins 95 % des agro ingrédients physiquement transformés doivent être biologiques et, sauf exception, au moins 20 % du produit fini doit être biologique.
- Restrictions pour l'utilisation d'agro ingrédients physiquement et chimiquement transformés ;
- Interdiction d'utiliser des nanomatériaux et des OGM ;
- L'expérimentation animale est interdite ;
- L'huile de palme et l'huile de palmiste (et leurs dérivés) utilisés dans les produits cosmétiques et leurs ingrédients doivent être d'origine certifiée biologique ou de sources durables certifiées (CSPO - Certified Sustainable Palm Oil) ;

B) Contextualisation et problématique

Certains produits peuvent être néfastes pour l'environnement, que ce soit en raison de leur utilisation unique, de leur composition toxique, de leur suremballage,...

L'hygiène est certes importante, mais il ne faut pas oublier l'impact des produits sur l'environnement et notre santé.

Hygiène et environnement ne sont pas inconciliables. Il est possible d'assurer une hygiène optimale tout en protégeant l'environnement.

C) Sources utiles à consulter

- Le label [EU Ecolabel](#) (Ecolabel Européen) est attribué aux produits et services répondant à des normes environnementales élevées tout au long de leur cycle de vie ;
- Le label [Nordic Swan](#) s'efforce de réduire l'impact environnemental de la production et de la consommation de biens ;
- Les labels [FSC](#) imposent un niveau de qualité initial des forêts ;
- Les labels [PEFC](#) offrent la garantie d'une gestion constante et durable des forêts ;
- Le label [Cosmos Organic](#) garantit que la production se déroule dans le respect de l'environnement et qu'une partie des ingrédients est issue de l'agriculture biologique ;
- Le label [GOTS](#) est la principale norme mondiale de traitement des textiles pour les fibres biologiques, incluant des critères écologiques et sociaux ;
- Le label [OEKO-TEX 100](#) est l'un des labels les plus connus pour les textiles testés pour les substances nocives ;
- Le site [Infolabel](#) constitue la base de données belge en ligne pour labels durables. Ce site permet de mieux comprendre et d'évaluer les labels.